

REGLEMENT PARTICULIER TOURNOI POUSSINS DU BACO – 07 JUIN

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la F.F.BaD

Conformément au RGC et aux directives fédérales, la compétition se déroulera sous l'autorité d'un GEO. Les compétiteurs étant tous NC, cela ne nécessite pas de juges arbitres

Le tournoi est autorisé par la fédération française de badminton.

Le tournoi est ouvert à tous les **Poussins** licenciés dans les clubs des ligues Auvergne Rhône Alpes

Tout joueur participant doit être en règle avec la F.F.BaD pour la saison en cours au moment du tirage au sort

Les droits d'inscription sont **de 6 € pour joueur**

Un représentant majeur doit être présent sur la compétition pour chaque joueur

La compétition se déroulera au Gymnase Montlouis 23 Boulevard Général de Gaulle 69600 OULLINS.

Les poussins joueront sans le couloir du fond. Le filet sera à 1.40 mètres de hauteur au niveau des poteaux et à 1,374 mètre de hauteur au centre du filet.

Les tableaux proposés sont les **Simple Hommes et Simple Dames.**

La compétition se déroulera en poules de 4 ou 5 avec des demi-finales croisées et une finale. Les modalités exactes de la compétition seront communiquées et affichées le jour même.

Les poules seront constituées selon le Top 100 au moment du tirage au sort.

La feuille d'inscription devra obligatoirement nous parvenir avant le **vendredi 22 Mai**

Le tirage au sort aura lieu le jeudi 28 mai

Les droits d'engagements ne sont remboursables qu'en cas de désistement justifié

L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation de l'échéancier. **Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés 1h à l'avance au cours de la journée.

Les matchs se dérouleront en auto arbitrage

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.



Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match (raquettes / serviette / boisson / ...).

Le plateau de Jeu est uniquement réservé aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs.

Seul le coaching pendant les pauses (11 et entre les sets) est autorisé.

Tout volant touchant les infrastructures (filins, panneaux, lampes...) sera compté comme faute, sauf au service, où il pourra être engagé une fois.

Les volants sont à la charge des joueurs. Le volant plume officiel est le Yonex AS 20

Les horaires prévisionnels fournis par affichage ou par la table de marque sont indicatifs. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation les organisateurs et devront obtenir l'accord de ces derniers.

Par ailleurs, ils devront revenir au minimum une heure avant l'horaire prévisionnel de leur match.

Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par l'organisateur quel que soit le niveau de la compétition.

Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.

Dès leur arrivée sur le terrain, les joueurs disposent de **3 minutes de préparation** avant le début du match, **ils devront tester leurs volants avant de se préparer.** (Test des volants, préparation et changements de tenues)

Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs **est fixé à 20 min** (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce « jouez » du match suivant). **Il pourra être réduit avec l'accord express de l'adulte responsable de l'intéressé(e).**

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre incident...

Tout forfait survenu après le tirage au sort sera à justifier par écrit auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton 37 route du Vercors 38500 Saint Cassien ou par mail: sophie.bluy@badminton-aura.org en indiquant les références du tournoi (date/nom du tournoi, numéro de licence et nom/prénom) dans les 5 jours suivant la date de début de la compétition.

Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.

